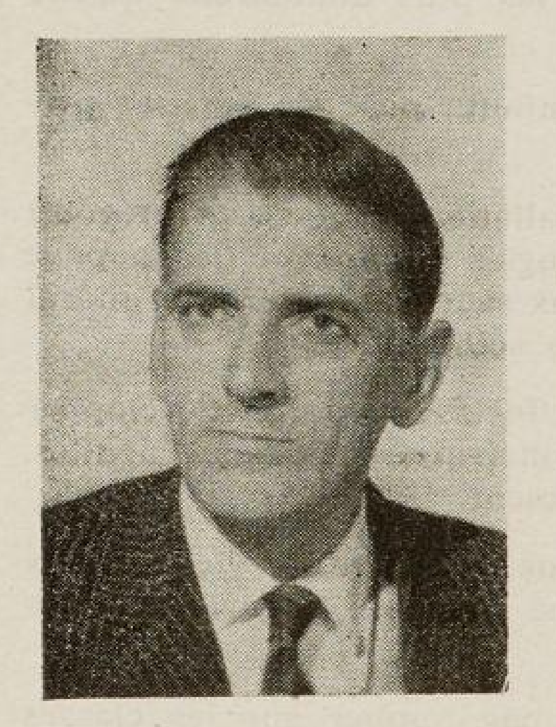
REPUBLIQUE FRANÇAISE - Liberté - Egalité - Fraternité

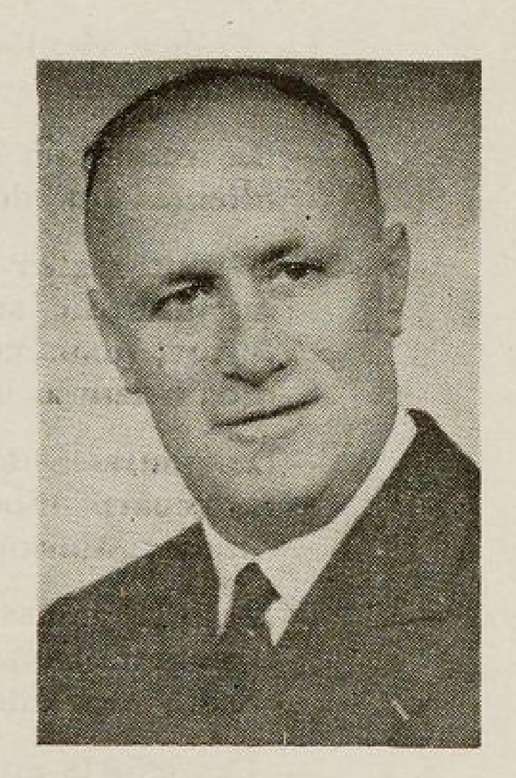
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

6me CIRCONSCRIPTION DES B.-DU-RH.



Raoul LÉGIER

CANDIDATURE d'UNION NATIONALE et RÉPUBLICAINE



Albert COULIN

Raoul LEGIER

Avocat au Barreau de Marseille Ex-Conseiller Municipal d'AUBAGNE Engagé volontaire guerre 1939-45

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Albert COULIN

Commerçant à Cassis **Juge au Tribunal de Commerce de Marseille** **Ancien Combattant - Prisonnier de Guerre**

Raoul LEGIER appartient à une vieille famille aubagnaise très connue et estimée. Licencié en droit, ancien élève de l'Ecole des Hautes Etudes Internationales de Paris, il en subit les examens avec succès. Engagé volontaire en 1939. Combattant actif de la clandestinité, la Gestapo vint à plusieurs reprises à Aubagne pour tenter de l'arrêter et perquisitionner à son domicile. Arrêté dans les Alpes-Maritimes au début de l'année 1944, il réussit à s'échapper pour continuer la lutte. Rentré à Aubagne après deux ans d'absence, il fut, dès la libération, rappelé à l'activité jusqu'en juillet 1945.

Attaché au Parquet de Marseille en 1946, il s'inscrivit ensuite au barreau de cette ville, où ses qualités lui firent rapidement une place de choix. Militant actif des Mouvements nationaux, Raoul LEGIER est élu pour la première fois, à l'âge de 25 ans, conseiller municipal de la ville d'Aubagne. Il fut réélu six ans après, en 1953, lors des deux élections consécutives qui eurent lieu jusqu'en 1959. Il se retira de la compétition électorale, malgré l'insistance de ses amis, lors du scrutin en 1959.

Ce n'est pas sans raison que l'unanimité des Nationaux Marseillais, approuvés par les instances nationales de Paris, se sont unis derrière lui pour mener dans la 6e circonscription un dur combat contre les candidats communistes et S.F.I.O.

Le suppléant Albert COULIN est un commerçant qui appartient à une vieille famille de Cassis, particulièrement considérée dans la région. M. COULIN est un ancien combattant de la guerre 1939. Il fut prisonnier de guerre pendant cinq ans, de 1940 à 1945. Il a toujours milité avec ardeur pour la défense des commerçants, et ses pairs l'ont élu depuis deux ans juge au Tribunal de Commerce de Marseille.

APPEL DU COMITÉ

La 6me Circonscription est la seule dans tout le département où les NATIONAUX sans exception ont réalisé l'UNION TOTALE autour d'un seul homme, autour d'un indépendant. Cette UNION est due à la personnalité du candidat et aux preuves de civisme qu'il a toujours données et que tous les partis nationaux s'accordent à lui reconnaître. C'est la première fois depuis des décades qu'une telle unanimité se dégage autour d'un candidat dès avant le premier tour de scrutin.

Ainsi le slogan de nos adversaires qui consiste souvent à dire que les Nationaux sont divisés ne jouera pas dans cette circonscription.

Ainsi les électeurs, reconnaissant en cela les efforts faits par les partis nationaux, viendront dimanche 18 novembre plus volontiers et plus nombreux aux urnes. Ils savent, en effet, que c'est au **PREMIER TOUR** *que le choix se fera et que leur candidat doit par un effort massif arriver en tête le 18 NOVEMBRE devant chacun des candidats marxistes.*

Electeurs, Electrices, vous n'hésiterez pas pour choisir votre candidat et vous n'hésiterez pas non plus pour venir en masse, dès le 18 NOVEMBRE. L'élection de votre candidat est fonction des abstentions du premier tour. Vous vous mobiliserez pour venir voter. Vous mobiliserez vos parents et vos amis pour que **RAOUL LEGIER** *arrive en tête au premier tour et soit élu Député de la 6me Circonscription. Ce sera une grande victoire républicaine, une grande victoire nationale, mais aussi la grande victoire de chacun de vous.*

T. S. V. P.

Electeurs, Electrices ;

La France vient de vivre les moments les plus graves, les événements les plus douloureux qu'elle ait pu connaître dans son Histoire nationale.

— Le retour au sein de la mère patrie de près d'un million de ses enfants pose de sérieux problèmes qui doivent être résolus d'urgence.

Il faut régler sans tarder et dans l'immédiat la question de leur installation afin qu'ils s'intègrent au plus tôt sur le territoire métropolitain, non pas comme des réfugiés comme on les appelle à tort, mais comme des Français à part entière qui, par le douloureux sacrifice matériel et moral qu'on leur a imposé, leur donne droit à notre fraternelle et première sollicitude.

— La poussée démographique impose à la Nation le plus grand des efforts en vue de développer la scolarisation en formant des professeurs et des techniciens, en construisant Ecoles, Facultés, Stades, Maisons de Jeunes, etc..., en assurant la liberté de l'enseignement.

— Mais la poussée des jeunes ne doit pas nous faire oublier ce que nous devons à nos vieux et aux économiquement faibles qui se trouvent dans une situation plus que précaire. Sans oublier les droits des anciens combattants.

— Ces efforts en faveur des jeunes et en faveur des vieux ne doivent pas tomber sur les classes productives (ouvriers, fonctionnaires, commerçants, agriculteurs, artisans, etc...).

— Le salaire minimum doit être relevé car il est impensable que certains ouvriers gagnent aujourd'hui encore 30.000 anciens francs par mois.

— La fiscalité doit être simplifiée et les charges fiscales réduites par une compression des dépenses improductives de l'Etat.

— Notre région a besoin d'être ranimée économiquement par la création d'emplois. La 6me Circonscription est une Circonscription pilote, car on peut voir à côté des implantations industrielles de la vallée de l'Huveaune et des importants chantiers navals de La Ciotat, des cantons à vocation agricole comme celui d'Aubagne et des communes dont l'activité est tournée vers la mer et le tourisme, ainsi que la force nouvelle de Carnoux.

— Un plan dynamique devra être établi afin d'assurer le développement économique de cette région qui risque de se scléroser.

— Ce développement qui pourrait trouver dans le Marché Commun des éléments favorables, nécessite un aménagement rapide. Dans ce complexe économique la situation des agriculteurs, nombreux dans notre région, exige une attention et une défense particulières.

La réalisation de ces problèmes vitaux exige l'UNION DE TOUS LES FRANÇAIS.

LA FRANCE PLUS QUE JAMAIS VA AVOIR BESOIN DE TOUS SES ENFANTS POUR RESOUDRE LES GRANDS PROBLEMES QUI VONT SE POSER A ELLE ET A L'HUMANITE :

RESTAURER L'UNITE NATIONALE.

PROMOUVOIR L'EXPANSION ÉCONOMIQUE.

EDIFIER L'EUROPE.

ASSURER LA PAIX MONDIALE MENACÉE.

Electeurs, électrices de la 6e Circonscription, manifestez votre sentiment national en votant en masse le 18 novembre pour Raoul LÉGIER et son suppléant Albert COULIN.

L'HEURE EST A L'UNION NATIONALE.

VIVE LA REPUBLIQUE, VIVE LA FRANCE.

S. E. I. A. LESTROHAN - Marseille